

Conseil d'établissement

École de la Clé-d'Or

SÉANCE du 9 avril 2025

18H45

Procès-verbal

Présences :

Mireille Côté Geoffrion
François Proulx
Marie-Noëlle Angers
Anne-Marie Gagnon
Pascale Gingras
Jean-Philippe Miller-Dussault
Audrey Beaulieu
Justine Laroche
Valérie Caron, membre de la communauté

Absence : Mylène Kirouac-Sanche
Marie-Christine Laflamme

Public : Marylin Brousseau
Marie-Gabrielle Banville
Julie Talbot

Participante invitée :
Michèle Binette

1. PRÉLIMINAIRES

- 1.1 Ouverture de la rencontre
La rencontre débute à 18h48
- 1.2 Présences et vérification du quorum
Le quorum est atteint.

2. SECRÉTARIAT

- 2.1 Secrétariat – Marie-Noëlle Angers
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ par Mireille Côté
ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/27

- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 19 mars 2025 (📁 documents)

PROPOSÉ par Justine Laroche
ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/28

- 2.4 Suivis au procès-verbal

2.4.1 Soirée de jeux, demain 10 avril 15h30 à 17h00

L'invitation est rappelée au conseil d'établissement. Un courriel a été acheminé aux parents à cet effet en début de semaine.

2.4.2 Boutique en ligne

Mme Mireille s'occupe de faire le suivi auprès de l'OPP et de Genèse. La mise en place sera faite cette année et l'information sera transmise aux parents en septembre pour les achats de vêtements à l'effigie de l'école.

2.4.3 Départ/retour de nos ortho enseignantes

Mme Julie Harvey poursuit son retour progressif. Mme Magalie Huot est en remplacement de Marianne Moisan-Paquet jusqu'à la fin du retour progressif de celle-ci. Mme Marianne Moisan-Paquet est en retour progressif de son invalidité.

2.4.4 Journée des Aigles bleus

Les élèves ont gagné une bannière de plus au volleyball. Il n'est pas certain que le tournoi de basketball, qui a été annulé en début d'année, soit reporté.

2.4.5 Sortie des finissants

Après vérification, il n'est pas possible de faire assumer le coût de la suppléance par les parents. Il n'est pas non plus possible de faire un chèque pour rembourser les parents. Donc, du montant de 500\$ qui avait été approuvé à même le budget de l'école pour le transport en autobus, sera soustrait le montant de la suppléance : $500\$ - 352,80\$ (\text{suppléance}) = 147,20\$$. L'école assumera donc la balance du transport au montant de 147,20\$. Aucune charge supplémentaire ne sera faite aux parents.

PROPOSÉ par Pascale Gingras
ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/29

2.4.6 Album pour les nouveaux élèves du préscolaire

Mme Mireille informe le conseil que le coût de chaque album est de 13\$. Puisque ceux-ci sont vraiment appréciés par les futurs élèves de préscolaire, le conseil décide d'approuver cette dépense à même le budget de l'aide aux parents.

PROPOSÉ par Marie-Noëlle Angers
ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/30

3. QUESTIONS DU PUBLIC

3.1

Q : Mme Talbot demande s'il y a une observation de l'augmentation des gestes de violence et questionne à savoir comment les gestes de violence sont consignés.

R : Le SDG est en reconstruction à la suite du départ de plusieurs éducatrices et peu de conséquences ont été données.

Q : Suggestion d'utiliser Mozaik pour la consignation des gestes de violence. Quelles sont les étapes ?

R : Les éducatrices au SDG sont accompagnées par une TES qui a du temps de prévu à tous les jours. Côté école, tout est répertorié sur Évio du CSSDN. Il y a des protocoles pour certains élèves qui sont plus problématiques avec des conséquences en gradation.

On nous informe que la nouvelle plateforme Clic-École remplacera Mozaik l'an prochain et regroupera tout : paiement SDG, transport, absences, bulletins, communication avec les enseignantes, etc. La procédure sera revue l'an prochain.

La TES consigne tout et lorsque les enseignantes écrivent à un parent pour un cas de violence, la TES est mise automatiquement en CC.

M. Jean-Philippe utilise Mozaik puisqu'il se déplace entre les écoles (jaune géré en classe, orange et rouge envoyé sur Mozaik).

Avec Mozaik, l'équipe école peut avoir un suivi de dossier et voit les couleurs et les incidents. Pour un nouvel employé, cela donne un portrait comportemental des enfants.

Q : Mme Laroche demande s'il y a de la contingence advenant le départ de la TES principale.

R : La deuxième TES est aussi incluse dans les dossiers.

Dans Mozaik, le parent n'a pas la possibilité de répondre au message de l'enseignante, donc cela le libère de faire un compte rendu. L'enseignante note tout ce qui a été fait et la TES aussi. On nomme qu'il y a aussi des points positifs à ce qu'il y ait des échanges entre les parents et les enseignantes. On suggère de commencer avec les enfants qui ont déjà un protocole.

Mme Binette nous informe que ce point sera amené en assemblée.

3.2 Est-ce qu'il y a un programme d'activités /projets connu pour cette année au SDG?

La technicienne en SDG accompagne l'équipe pour planifier un programme d'activités puisqu'il s'agit d'une nouvelle équipe. Des tableaux de planification viennent aider l'équipe qui n'a pas nécessairement d'expérience dans ce milieu.

3.3 Bibliothèque

Les livres de classes vont être recouverts et doivent être enregistrés. Les codes barre seront à l'intérieur des livres. Les livres vont être enregistrés au nom de la personne enseignante puisqu'il n'est pas possible à l'heure actuelle de les enregistrer sous une classe/niveau. Advenant le départ de la personne, il sera important d'enregistrer les livres sous le nom de la nouvelle personne qui enseignera ce niveau.

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

4.1 Adoption du suivi budgétaire école de 2024-2025

Mme Binette présente les dépenses à venir, il devrait rester 1125\$ et ce montant sera récupéré par la CSSSN.

PROPOSÉ par Pascale Gingras

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/31

4.2 Adoption du suivi budgétaire sdg de 2024-2025

La technicienne du sdg présente les dépenses à venir.

PROPOSÉ par Justine Laroche

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/32

4.3 Adoption des prévisions budgétaires 2025-2026

Point reporté pour le prochain CÉ, puisque les prévisions budgétaires ne sont pas accessibles au moment de la présentation.

4.4 Adoption des règles de régie interne sdg 2025-2026 (modifications)

-3.1 Le point absences des élèves a été séparé en deux : maladie vs voyage.

-4.2 Frais de garde

-4.3 Plus de précisions concernant la prise de décision

-5.1 Non-captif enfant marcheur et captif ceux qui prennent l'autobus. Avant la période de préscolaire était gratuite.

-5.2 Ajout du point que lorsqu'il y a plusieurs enfants qui utilisent le SDG, toujours utiliser le même numéro et le même enfant pour les paiements.

-6.1 Ajout de ne pas donner le code de porte aux enfants.

-6.2 Changements de dernières minutes.

-9. Dépôt au CSSSN le programme d'activités du SDG.

-Suggestion d'ajouter la possibilité qu'un élève soit retiré du sdg dans des cas grave de comportements.

PROPOSÉ par Jean-Philippe Miller-Dussault

ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/33

- 4.5 Traditionnel pique-nique de La Clé d'Or
- L'OPP voulait s'assurer de la disponibilité du budget avant de débiter les démarches.
 - Il y a 1059\$ de disponible.
 - Possibilité de louer des jeux gonflables avec Mille pattes amusement.
 - La date serait le 18 juin, en cas de pluie reporté au 20 juin.
 - Possibilité de présentation de Kung-Fu, voir avec Laura.
 - Idéal de faire à l'intérieur du gymnase.

5. INFORMATIONS

- 5.1 Critères à retenir en cas de transfert d'élèves
- Possibilité que certains DCE soient retournés vers leur école de bassin.
- 5.2 Évaluation annuelle des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence.
- Mme Binette nous rend compte des événements de violence dans Évio (qui est une nouvelle application qui consigne les événements majeurs et récurrents ou événements où il a dû y avoir des contentions).

6. RAPPORTS

- 6.1 Rapport du président
- Il encourage le personnel école de tenir bon jusqu'à la fin de l'année
- 6.2 Rapport de la direction
- C'est le mois de la gentillesse. Les élèves du comité sont très impliqués.
- 6.3 Rapport des enseignantes
- Mois de la gentillesse (plein de beaux gestes : cartes, épingles)
 - Activités d'organisées (parties d'échec, arts plastiques)
 - Mme Laurianne a terminé les activités de cuisine avec tous les élèves et cela a été très apprécié.
- 6.4 Rapport du service de garde
- Semaine des services de garde du 12 au 16 mai (midi : musical, kermesse, hotdog, spectacle de talents).
 - Rappel de la réinscription par Internet jusqu'à vendredi.
- 6.5 Rapport de l'OPP
- Tous les points ont été épuisés.
- 6.6 Rapport de la représentante au comité de parents
- Il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier CÉ.

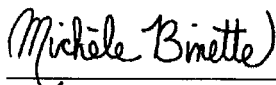
7. AUTRES POINTS

- 7.1 Date de la prochaine rencontre : Mercredi 28 mai 2025. La formule sera à confirmer suite aux demandes de remboursement des membres.
- 7.2 Éclairage de la cour d'école
-L'éclairage ne sera pas travaillé cette année (2026-2027) envoyer les demandes à l'automne pour le planifier dans le budget. La Municipalité va terminer le coin « raquettes » (tennis, pickleball).
-Possibilité d'améliorer l'éclairage dans l'arborétum s'il peut être considéré comme espace public.
- 7.3 En septembre 2027 sera le 300^e, Mme Caron invite l'école à participer. Une première ébauche de la programmation est en cours à la municipalité
- 7.4 Dénégement 25-26
Vérifier s'il est nécessaire de faire un rappel du déneigement des trottoirs à chaque année. Cela s'appuie sur le plan MADA. À envoyer au Conseiller 4, au maire et au DG.

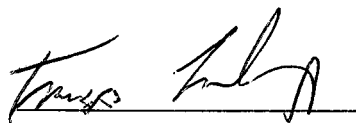
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSÉ par François Proulx 20h52
ADOPTÉ à l'unanimité

CE24-25/34



Michèle Binette
Directrice



François Proulx
Président